

Grand sondage régional sur les effets des nouvelles règles en immigration

Les entreprises du Saguenay–Lac-Saint-Jean en péril

Saguenay, 19 juin 2025 – L’Union des Préfets du Saguenay–Lac-Saint-Jean a rendu publics aujourd’hui les résultats d’un grand sondage régional sur les effets des nouvelles règles fédérales en immigration. Cette vaste enquête a été menée auprès de 198 entreprises du territoire afin d’évaluer les impacts des récentes modifications aux politiques d’immigration et au Programme des travailleurs étrangers temporaires. Elle démontre hors de tout doute que les conséquences sur l’économie régionale seront majeures.

« On savait que les nouvelles mesures allaient faire mal à notre économie, que ce soit en termes de manque de main-d’œuvre ou de perte de contrats, mais aujourd’hui, nous avons des chiffres pour le prouver », affirme M. Louis Ouellet, président de l’Union des préfets. « On demande à nos entreprises de se diversifier et de développer de nouveaux marchés, mais le gouvernement ne leur permet pas de maintenir leur main-d’œuvre. C’est un non-sens. »

En effet, les entreprises sondées emploient près de 2 400 de ces travailleurs qui sont essentiels à la continuité des opérations dans plusieurs secteurs dont le manufacturier, l’hébergement, la restauration, la santé et les services professionnels. Seulement pour les entreprises consultées, les données récoltées révèlent que :

- **32 % des entreprises s’attendent à perdre des contrats, pour une valeur estimée à plus de 52 M\$.**
- 506 travailleurs étrangers temporaires pourraient perdre leur emploi d’ici 2026, dont 49 % sont accompagnés de leur famille.
- 39 % devront réduire leur capacité de production, certaines jusqu’à 100 %.
- 25 % anticipent une perte d’expertise spécialisée difficilement remplaçable.

« Les décisions prises ont un impact considérable sur la vitalité économique du Saguenay-Lac-St-Jean et leur application ne correspond aucunement à la réalité des régions », a déclaré la mairesse de Saguenay, Julie Dufour. « Nous demandons par conséquent au gouvernement du Québec de nous appuyer publiquement dans nos demandes envers le gouvernement fédéral. Rapidement, nous allons demander une rencontre avec la ministre fédérale de l’Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, madame Lena Metlege Diab, afin de lui présenter les résultats du sondage. C’est notre avenir économique qui en dépend. »



En plus de s'assurer que les critères soient établis selon les besoins de chaque région, l'UdP demande au gouvernement fédéral de modifier les règles pour :

1. Instaurer une clause “grand-père” pour permettre aux employeurs de conserver leurs travailleurs déjà présents dans la région;
2. Rétablir à 24 mois la durée maximale d'emploi pour les postes à bas salaire;
3. Rétablir à **20 %** la limite de travailleurs dans les postes à bas salaire (en régions, peu importe le secteur ou la durée);
4. Conserver l'augmentation de septembre 2024 de 5,65% du haut salaire, ce qui fixait le salaire médian à 27,47\$ l'heure.

Les entreprises en appui

« Pour nos usines de La Baie et de St-Nazaire, nous avons prévu des investissements de 7 millions et 4 millions de dollars, mais aucun de ces investissements ne peuvent se faire si on n'a pas la certitude qu'on peut conserver nos travailleurs », déclare M. Jean-Denis Toupin, directeur général chez Proco et porte-parole de la Table Emploi et Immigration, un comité initié par Alliage 02, une organisation régionale qui appuie le secteur manufacturier. « Nous appuyons donc sans réserve les demandes de l'UdP et avons l'intention de soutenir toutes les démarches pour que le gouvernement fédéral réalise les conséquences de ses décisions sur la vitalité de nos entreprises. »

À propos de l'Union des Préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean

L'Union des Préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean agit à titre d'instance politique régionale ayant comme mission de représenter les cinq MRC, de dégager une vision et une identité régionale. L'UdP supporte des projets mobilisants en proposant des solutions concertées répondant aux enjeux des territoires et intervient auprès des gouvernements et des partenaires.

-30-

Source : L'Union des Préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Renseignements :

Claudie Laroché

Conseillère en développement économique

Union des Préfets du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Claudie.laroch@udp02.ca

T : 418-997-1700